

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



ÉTABLISSEMENT DE COMMUNICATION
ET DE PRODUCTION AUDIOVISUELLE DE LA DÉFENSE

ÉTABLISSEMENT DE COMMUNICATION ET DE PRODUCTION AUDIOVISUELLE DE LA DÉFENSE

**RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2024**





SOMMAI



5

ÉDITO

8

PANORAMA

24

PRODUIRE

32

CONSERVER

42

VALORISER

50

FORMER

56

SOUTENIR

64

S'ENGAGER

68

ANNEXES

RE

Le capitaine Thibaut et le sergent-chef Nathalie réalisent une interview.

Le 27 mars 2024 — Bistrița (Roumanie)
© Philippine Gautier/ECPAD/DÉFENSE

ÉDITO



@ Malo Harmant/ECPAD/DÉFENSE

RÉTROSPECTIVE
2024



Fidèle à sa longue tradition, l'ECPAD a tenu son rôle auprès des armées en 2024 en assurant la formation des opérateurs militaires grâce à l'École des métiers de l'image (EMI) et en fournissant de nombreuses prestations audiovisuelles de grande qualité, aussi bien des captations événementielles que des reportages photographiques ou des productions. Je n'en prendrai que deux exemples avec d'abord le film *Grand large, Haute tension*, qui a valu à l'établissement des remerciements très appuyés du chef d'état-major de la Marine et une confiance renouvelée avec la commande d'un nouveau film pour 2025. Ensuite la magnifique captation du spectacle des 90 ans de l'armée de l'Air et de l'Espace, qui reste pour nos aviateurs un moment d'immense fierté et de réel émerveillement.

L'ECPAD a démontré cette année encore sa capacité opérationnelle avec un taux de projection de 1 543 jours/hommes. La réaction des opérateurs de l'établissement a en particulier été mise à l'épreuve avec un déclenchement par l'état-major des armées le 23 février pour une mission aérienne au-dessus de Gaza. Le président de la République a pu communiquer 72 heures plus tard sur les largages d'aide humanitaire avec des photos prises par les soldats de l'image de l'établissement. Je félicite et remercie très chaleureusement la communauté militaire de l'établissement pour la qualité de son engagement.

2024 a été l'année du 80^e anniversaire des débarquements et de la libération du territoire français mais aussi des Jeux olympiques et paralympiques de Paris. Ces deux événements nationaux et internationaux ont été l'occasion pour tous les services de l'ECPAD de réaliser des projets qui ont touché un large public. Une photographe de l'établissement a réalisé un long reportage sur les Jeux paralympiques, reportage qui donnera lieu, n'en doutons pas, à une belle exposition en 2025.

La transformation de l'ECPAD en service public d'archives engagée dans le contrat d'objectifs et de performance 2021-2025 est désormais concrète. Chaque pôle de l'établissement est monté en compétences et en expertise afin d'atteindre les objectifs prévus, comme le montrent le panorama et les chiffres de ce rapport d'activité. Qu'il s'agisse des productions photographiques et audiovisuelles, des expositions, des captations événementielles, des livres, de la collecte

d'archives publiques et des acquisitions d'archives privées (en particulier de 15 superbes autochromes, dont une illustre la couverture), de la formation délivrée aux stagiaires de l'EMI, des coproductions ou encore de la bande dessinée numérique enrichie *Le Bras de fer*, toutes nos opérations prouvent que les équipes se sont pleinement investies pour servir les armées, directions et services du ministère des Armées ainsi que le public.

Le pôle des archives a poursuivi sa professionnalisation en normalisant ses procédures de travail, que ce soit en matière de collecte, avec en particulier la mise en place d'un comité de sélection, ou en matière de description des fonds que l'établissement conserve, avec la production d'instruments de recherche aux normes et à destination de tous les publics. La chaîne de traitement archivistique a été concernée de bout en bout, afin de mieux conserver et de mieux communiquer, conformément aux missions conférées par le décret d'organisation de l'ECPAD.

La réflexion engagée sur la place du numérique au sein de l'établissement a donné naissance à la création d'un pôle du numérique. En lien étroit avec le pôle des archives, ce nouveau service a permis de structurer les projets de refonte des systèmes d'information archivistique et documentaire et plus largement le système d'archivage électronique. L'entrée de l'ECPAD dans le programme interministériel d'archivage numérique VITAM et son adhésion au club des utilisateurs marque une première étape décisive dans la transformation de son environnement numérique afin qu'il soit à la hauteur de ses missions patrimoniales.

Comme toujours, je tiens pour finir cet édito à remercier les organisations syndicales avec qui le dialogue et le travail au profit des tous les agents sont toujours sereins et constructifs. Mes derniers mots seront une fois encore pour tous les militaires et civils de l'établissement qui s'engagent toujours plus dans leurs missions au service de nos armées et de nos concitoyens. Qu'ils en soient toutes et tous chaleureusement remerciés.

Laurent Veyssière
Directeur de l'ECPAD



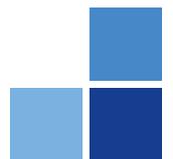
Le caporal-chef Damien, opérateur de prise de vue, lors de l'exercice Orion.

Le 2 mai 2023 — Vouziers (Ardenne)
© Thomas Charles/ECPAD/DÉFENSE

PANO



RAMA



L'ECPAD EN UN COUP D'ŒIL

Héritier des sections cinématographique et photographique de l'armée créées en 1915, l'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (ECPAD) est le centre d'archives et de production audiovisuelle du ministère des Armées. Avec près de 15 millions de photographies et 100 000 heures de films, l'ECPAD conserve des archives témoignant des conflits contemporains auxquels les forces armées françaises ont participé depuis la Première Guerre mondiale jusqu'à nos jours. Ces archives sont constamment enrichies par la production des reporters militaires, les versements des organismes de la Défense et les dons des particuliers.

L'ECPAD met ses opérateurs de prises de vue – les soldats de l'image – à la disposition de l'état-major des armées pour suivre les opérations des forces armées sur le territoire national et à l'étranger. Il réalise également pour le ministère tous types de productions audiovisuelles. Enfin, il assure la captation des grands événements commémoratifs et des présentations de capacité des armées.

Véritable acteur culturel, l'ECPAD valorise ses fonds d'archives à travers l'édition d'ouvrages, la coproduction de films, la réalisation d'expositions, la participation à des festivals et l'accueil d'artistes en résidence. L'établissement est aussi un acteur de l'éducation et de la recherche auprès des scolaires, des étudiants et des enseignants.



L'ECPAD EN CHIFFRES



FORMER



PRODUIRE



CONSERVER



VALORISER

109

ANS D'HISTOIRE

11

HECTARES

57

MÉTIERS



100 000

HEURES DE FILM



15 000 000

DE PHOTOGRAPHIES



20%

DE MILITAIRES



80%

DE CIVILS



257

CIVILS
& MILITAIRES



57%

D'HOMMES



43%

DE FEMMES

Le maréchal des logis-chef Arnaud filme un groupe de combattants estoniens lors d'un exercice.

Le 2 avril 2025 — Tapa (Estonie)

© Djamal Issouf/ECPAD/DEFENSE

LES TEMPS FORTS 2024

Le Bras de Fer à Angoulême

Présentation de la bande dessinée numérique interactive en cours de production



Veillée de Missak Manouchian au Mont-Valérien

Réalisation du film de cérémonie

JANVIER

Vœux du président de la République aux forces armées

Captation de la cérémonie depuis la base navale de Cherbourg (Cotentin)



FÉVRIER



Camille Lévêque intègre La Résidence au Fort

La photographe entre en résidence d'artiste pour trois mois en partenariat avec l'ADAGP



Archiver en temps de guerre

Participation à la journée d'études organisée par l'Association des archivistes français



Vœux aux armées du ministre des Armées

Captation en direct de la cérémonie depuis l'Hôtel national des Invalides



Participation à l'Année du documentaire

Diffusion de douze coproductions sur le site ImagesDéfense



Procession mémorielle et veillée du corps de Missak Manouchian

Télédiffusion de la cérémonie au Mémorial de la France combattante du Mont-Valérien

MARS

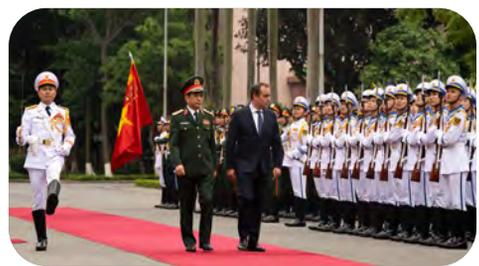
Honneurs funèbres militaires à l'amiral Philippe de Gaulle

Captation de la cérémonie depuis l'Hôtel national des Invalides



Déplacement du ministre des Armées au Vietnam

Visite de Sébastien Lecornu à l'occasion de la commémoration du 70^e anniversaire de la bataille de Dien Bien Phu



Les films militaires de Claude Miller à la Cinémathèque française

Projection de trois films réalisés lors de son passage à l'ECPA



Acquisition de neuf fonds d'archives privées

Dont un album photo de manœuvres sur le porte-avions *Béarn* vers 1937



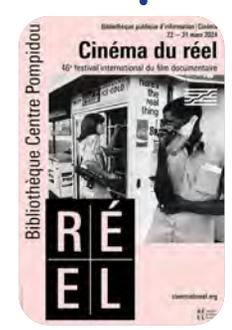
Chantier de récolement des films acétate

Campagne de relevé d'acidité afin d'identifier, isoler et conserver les supports concernés par le syndrome du vinaigre



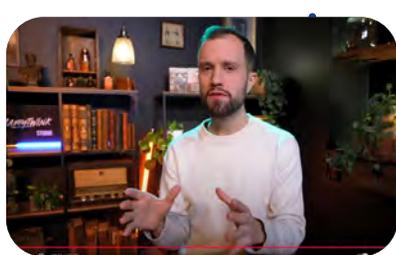
Hommage national et européen aux victimes du terrorisme

Captation de la cérémonie à Arras



Cinéma du réel

Participation au Festival international du film documentaire



L'histoire de la France de Vichy

Partenariat avec le youtubeur MamyTwink

La bataille de Dien Bien Phu

Nouveau volume de la collection « Images de »



Sylvie Bonnot intègre La Résidence au Fort

La photographe plasticienne propose avec son projet un nouveau récit sur les mouvements de réfugiés

AVRIL



Grand large, Haute tension

Réalisation d'un documentaire de 45 minutes pour la Marine nationale

Acquisition de deux fonds d'archives privées

Dont dix films 9,5 mm réalisés par Pierre Brandicourt entre 1951 et 1964



La campagne d'Italie, septembre 1943-août 1944

Nouveau volume de la collection « Images de »



Le maquis du Vercors, 1944, Courage, souffrance, espérance

Film de commémoration pour la Mission Libération



NewImages Festival

Participation au Festival international de la création numérique et des mondes virtuels



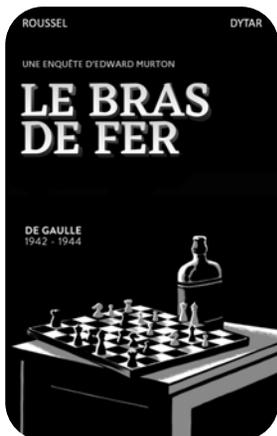
Lancement du centre média de l'ECPAD

Premières réalisations légères en régie distante



Les armées à l'écran

Participation à une table ronde organisée par l'IRIS et Unéo



Lancement de l'application *Le Bras de fer : de Gaulle 1942-1944*

Bande dessinée numérique enrichie pour mobiles



Captation, circulation et effets des images de guerre, de conflit et d'émeute

Partenariat et intervention au colloque international organisé par l'ICP

Images de liberté/Immagini di Libertà, 1944-2024

Exposition de photos issues des fonds de l'ECPAD à l'ambassade de France en Italie, au Palais Farnèse



Le mur de l'Atlantique, une forteresse au service de l'ennemi

Documentaire coproduit avec Roche Productions



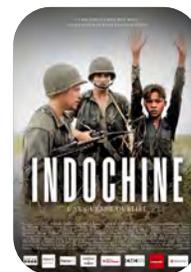
Quatrièmes Rencontres de l'image

Sur le thème de l'intelligence artificielle appliquée aux images



Acquisition d'un fonds d'archives privées

651 plaques de verre (1908-1930) photographiées par Edmond Ardaillon



70 ans de la guerre d'Indochine

Diffusion de trois coproductions : *Indochine*, *Une guerre oubliée* (Cinétévé), *Leurs guerres d'Indochine* (La Chambre aux fresques et France Télévisions) et *Les fantômes du Tonkin* (Temps noir)



Les Oubliés du cinéma

Présentation d'un court métrage sur les Jeux olympiques d'hiver de 1968 à Grenoble



Héritiers de mémoire

Trois films pour une mise en valeur nationale d'actions scolaires de terrain

Le Jour le plus long, la grande histoire d'un tournage hors norme

Film sur les coulisses de la superproduction américaine



Acquisition de deux autochromes sur la Première Guerre mondiale



Festival Photo Martagny

Exposition Lynx : Protéger ensemble les frontières de l'Europe, photographies du sergent Cyrielle Sicard

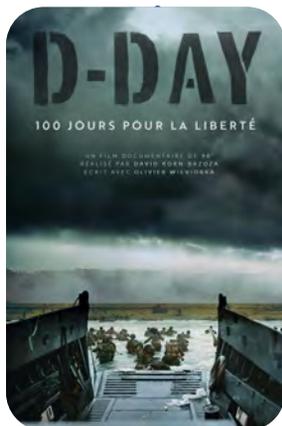


84^e anniversaire de l'Appel du général de Gaulle

Captation de la cérémonie au Mont-Valérien



JUN



D-Day, 100 jours pour la liberté

Diffusion sur TF1 de la coproduction avec ZED Productions



Le Bataillon du Pacifique

Diffusion sur France 5 de la coproduction avec Mediatika Productions



Les 90 ans de l'armée de l'Air et de l'Espace

Captation et retransmission en direct



Protection des archives audiovisuelles en temps de guerre

Intervention au comité des archives de l'OTAN

Fête nationale du 14 Juillet

Captation du défilé sur l'avenue Foch



Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux Justes de France

Captation de la cérémonie



Hommage aux morts pour la France en Indochine

Captation de la cérémonie à Fréjus (Var)

JUILLET



Coup d'envoi. La Grande Guerre et les sports collectifs

Catalogue de l'exposition composé de quatre-vingt-dix photographies et illustrations

Coup d'envoi. La Grande Guerre et les sports collectifs

Inauguration de l'exposition au Mémorial 14-18 Notre-Dame-de-Lorette



Discours du président de la République aux armées

Captation du discours à l'occasion du 14 Juillet, depuis l'Hôtel de Brienne



Raphaël Meyssan intègre La Résidence au Fort

L'auteur entre en résidence pour le développement d'un projet de photo-roman recourant aux images d'archives

Jeux de guerre. Jouer avec l'Histoire

Inauguration de l'exposition
au musée Guerre et Paix
en Ardennes



Sécurisation des Jeux olympiques de Paris

Reportage au camp Caporal Alain Mimoun



Sécurisation de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Paris

Captation et prise d'images



AOÛT



Festival Photo Martigny

Carte blanche à Cyrielle Sicard autour
de l'exposition Lynx : protéger ensemble
les frontières de l'Europe



Signes. La Résistance provençale décapitée

Réalisation d'un film pour la Mission Libération



Les 20 ans de la DIRISI

Réalisation d'un film institutionnel



Provence 44 : Libérés par la Méditerranée

Diffusion sur France 3 PACA de la série
en coproduction avec Eclectic Production



Hommage funèbre militaire de l'armée de l'Air et de l'Espace

Captation de la cérémonie à Mont-de-Marsan et retransmission

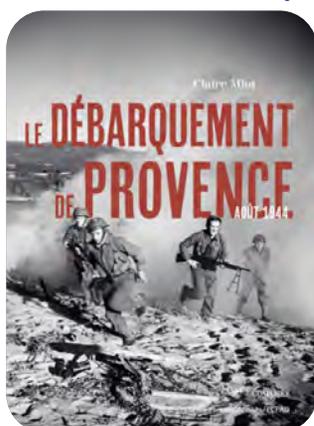
Libération(s), dans la joie et la douleur

Diffusion sur France 2 de la série en coproduction avec Siècle Productions



Les opérateurs du Service cinématographique de l'armée lors du débarquement de Provence

Conférence au musée d'Art et d'Histoire de Bormes-les-Mimosas



Le Débarquement de Provence, août 1944

Coédition Passés composés, ECPAD et ministère des Armées



Sécurisation des Jeux olympiques de Paris

Couverture photographique



Projets innovants SOSIE et ICG NG

Réalisation de films pour l'Agence du numérique de Défense

SEPTEMBRE

Photographier la tranchée (1914-2024)

Inauguration de l'exposition sur le parvis du musée de la Grande Guerre de Meaux



Jeux paralympiques de Paris

Réalisation d'un reportage photographique

Adieu aux armes du chef d'état-major de l'armée de l'Air et de l'Espace

Cérémonie de départ du général Stéphane Mille à l'Hôtel national des Invalides



Journées européennes du patrimoine 2024

Le fort d'Ivry-sur-Seine a ouvert ses portes au public



Remerciement aux armées pour leur action pendant les Jeux olympiques

Couverture photographique de la cérémonie présidée par le ministre des Armées

Accueil du président ukrainien et visite du camp d'entraînement de l'armée ukrainienne

Production d'un reportage photo sur la visite et le suivi du ministre des Armées



Festival War on Screen de Châlons-en-Champagne

Projections, ateliers pédagogiques et présentation de la bande dessinée numérique *Le Bras de fer*



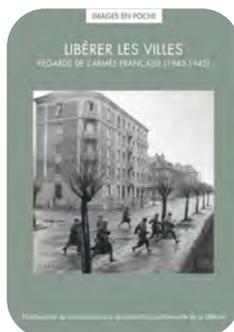
Environnement électromagnétique-Projet Saya

Film d'animation pour l'Agence de l'innovation de Défense



Remise du prix d'étude des mondes contemporains 2024

Partenariat entre Les Amis de La Contemporaine et l'ECPAD



Libérer les villes, regards de l'armée française (1943-1945)

Catalogue de l'exposition présentée aux Rendez-vous de l'histoire de Blois



Titaina Pambrun intègre La Résidence au Fort

La dessinatrice polynésienne entre en résidence d'artiste pour développer un projet de bande dessinée avec l'historien Renaud Meltz, consacré au Centre d'expérimentation du Pacifique



27^e édition des Rendez-vous de l'histoire de Blois

Tables rondes, conférences, projections et ateliers pédagogiques

NOVEMBRE



Conférence de presse de Sébastien Lecornu, ministre des Armées, et Boris Pistorius, ministre allemand de la Défense

Captation et retransmission en direct avec traduction simultanée



Présentation de l'armée de Terre

Réalisation de films présentant les capacités de l'armée de Terre

Opération Apagan. Exfiltrer Kaboul

Diffusion sur M6 du documentaire en coproduction avec Cinétévé



Présentation des capacités de l'armée de l'Air et de l'Espace

Captation multi-caméras au profit de l'Institut des hautes études de défense nationale et de l'École de Guerre



1914, et soudain la guerre

Diffusion sur France 2 du documentaire en coproduction avec Roche Productions

DÉCEMBRE



Festival Images de guerre, guerre des images de Souchez
 Exposition *Capter l'engagement*
 par le sergent Cyrielle Sicard

Démonstration capacitaire au camp du Larzac

Captation multi-caméras au profit de l'état-major de l'armée de Terre



Festival international du film d'histoire de Pessac

Projection du documentaire *1914, et soudain la guerre*



Journée d'accueil du réseau de la Cinémathèque du documentaire

Présentations des archives et du service des coproductions, étude de cas sur l'utilisation du fonds Indochine



Démonstration capacitaire au camp du Larzac

Captation multi-caméras au profit de l'état-major de l'armée de Terre



Arnaud Sauli intègre La Résidence au Fort

Le réalisateur intègre la résidence pour un projet de documentaire sur la guerre du Rwanda



Le sergent-chef Nathalie filme la frégate multi-missions (FREMM) italienne *Federico Martinengo*.

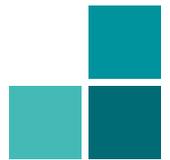
Le 17 octobre 2024 — Mer Méditerranée

© Philippine Gautier/ECPAD/DÉFENSE

PROD



UIRE



PRODUIRE

Le pôle de production audiovisuelle (PPA) de l'ECPAD déploie l'ensemble des ressources audiovisuelles nécessaires à l'accomplissement des missions suivantes : la couverture image opérationnelle des armées ; la production de contenus audiovisuels (reportages, clips, magazines, documentaires, reportages photo) ; la gestion des dispositifs audiovisuels pour des événements nationaux ou des commémorations.


280
PRODUCTIONS
INSTITUTIONNELLES
(67 heures de programme)


30
PRODUCTIONS
ÉVÉNEMENTIELLES
(65 heures de programme)


308
REPORTAGES
PHOTOGRAPHIQUES
(31 800 photographies)


600
JOURS
DE TOURNAGES
(+ de 400 feuilles de service)

RÉTROSPECTIVE

Grâce à une organisation revue et des compétences métier renforcées, le pôle de production audiovisuelle a su répondre avec encore plus d'efficacité aux demandes de la présidence de la République, des cabinets ministériels et des armées, directions et services du ministère des Armées.

L'année 2024 a été marquée par la création de productions prestigieuses, notamment pour le 80^e anniversaire des débarquements en Normandie et en Provence, ainsi que pour la panthéonisation de Missak et Mélinée Manouchian. Pour ce dernier événement, une œuvre innovante a été proposée, alliant nouvelles écritures et technologies, images d'archives et dessins animés.

Acteur incontournable lors des grands événements des armées, l'établissement a également été chargé de la réalisation de productions plus longues, telles qu'un documentaire de 52 minutes pour la Marine nationale et divers clips pour l'armée de Terre.

Fort de son expertise, l'établissement a poursuivi son rôle majeur dans la captation et la diffusion des grands événements organisés par la présidence de la République et le ministère des Armées : débarquement de Provence, 90 ans de l'armée de l'Air et de l'Espace, hommage national à l'amiral Philippe de Gaulle.

La direction de la Mémoire, de la Culture et des Archives (DMCA) du ministère des Armées a également continué à confier à l'ECPAD la captation de plusieurs cérémonies du calendrier commémoratif national et de la programmation mémorielle.

Pour des événements de moindre envergure, le centre média, dispositif de régie simplifiée récemment mis en place, a été utilisé à de multiples reprises. Avec réactivité et efficacité, ce nouveau système qui se déploie en moins de cinq heures permet de mieux répondre aux exigences de communication liées à l'actualité.

Par ailleurs, le pôle de production audiovisuelle a développé davantage d'offres dites complètes permettant à ses commanditaires de bénéficier en complément de la production audiovisuelle, de divers services liés à la conception, la mise en place et l'exploitation de l'ensemble des prestations événementielles nécessaires au bon déroulement des opérations (sonorisation, éclairage, alimentation électrique, structure, écran géant).

Enfin, tout en assurant ses missions opérationnelles auprès des forces armées, l'ECPAD a couvert tous les déplacements du ministre des Armées ainsi que de la ministre déléguée auprès du ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants.

LA COUVERTURE DES 90 ANS DE L'ARMÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE

Pour célébrer le 90^e anniversaire de l'armée de l'Air et de l'Espace, plusieurs événements ouverts au grand public se sont tenus les 27 et 28 juin 2024 à Versailles, berceau historique de cette institution. L'ECPAD a été missionné pour la captation et la diffusion en direct de ces événements sur les réseaux sociaux et les chaînes de télévision.



Vue de l'intérieur du car régie.

Le 27 juin 2024 — Château de Versailles (Yvelines)
© ECPAD/DÉFENSE

Huit caméras, dont une grue, ont été déployées pour immortaliser les moments clés, tels que le baptême de la promotion 2023 de l'École de l'Air et de l'Espace de Salon-de-Provence. Plus de 600 militaires étaient présents pour soutenir cette génération d'aviateurs, tous grades et spécialités confondus, et pour admirer la projection d'un mapping vidéo et sonore créé par Bruno Sellier.

LE MAKING OF



Le caporal-chef Damien, opérateur de prise de vue, lors de la captation des cérémonies.

Le 27 juin 2024 — Château de Versailles (Yvelines)
© ECPAD/DÉFENSE

UN ANNIVERSAIRE PRESTIGIEUX À RETRANSMETTRE

Le jeudi 27 juin, la cérémonie nocturne des 90 ans de l'armée de l'Air et de l'Espace s'est tenue à la Petite Écurie de Versailles, devant un parterre d'invités et d'autorités politiques et militaires.

Fort de son expertise dans les tournages de grande envergure, l'ECPAD a été chargé de la captation de la cérémonie et de sa retransmission sur écran géant, réseaux sociaux et chaînes de télévision.



PLUSIEURS OPÉRATIONS À MENER EN MOINS DE 48 HEURES

Dans la nuit, après le démontage du premier dispositif, les équipes de l'ECPAD ont installé dans le parc du château de Versailles une nouvelle configuration en vue de couvrir la suite des festivités. Plusieurs repérages et autorisations exceptionnelles ont été nécessaires pour mener à bien cette installation dans les délais impartis au sein d'un site classé. Parmi les dispositifs techniques mis en place, des caméras ont été installées sur les toits du château – une opération rare.



Carte du dispositif vidéo pour la captation des célébrations.

Le vendredi 28 juin au soir, lors d'une démonstration aérienne inédite au-dessus des jardins du château, ont ainsi été captées et retransmises les performances de la Patrouille de France, de l'Équipe de voltige de l'armée de l'Air (EVAA), du Rafale Solo Display, de l'équipe Phénix des ambassadeurs parachutistes, du A400M Tactical Display et du Caracal. Point d'orgue du 90^e anniversaire, le spectacle de clôture des Grandes Eaux nocturnes du château de Versailles a mêlé pyrotechnie et drones.



Emplacement des caméras sur les toits du château.



L'armée de l'Air et de l'Espace fêtait ses 90 ans dans la cour des écuries.
Le 27 juin 2024 — Château de Versailles
© Tom Moreno Paredes/ECPAD/DÉFENSE

L'ECPAD a eu l'honneur et le privilège d'accompagner l'armée de l'Air et de l'Espace tout au long de la préparation de son 90^e anniversaire. En tant que partenaire clé, l'ECPAD a non seulement apporté son expertise et ses conseils dans le choix des solutions techniques les plus innovantes et adaptées, mais a également collaboré étroitement à la mise en scène des festivités.

L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE : L'APRÈS-BARKHANE

Malgré la fin de l'opération Barkhane, l'activité opérationnelle en 2024 est en hausse pour les soldats de l'image : le taux de projection s'est porté à 1 543 jours/hommes contre 1 390 en 2023. Cela s'explique notamment par la récupération auprès du SIRPA Terre d'un mandat au Liban et par un allongement des opérations dans le cadre du module d'alerte de communication opérationnelle (MACO).



L'adjudant-chef Régis, opérateur de prise de vue, filme un militaire français posté dans la forêt lors de l'exercice war dev.

Le 11 juillet 2024 — Estonie
© Mathilde Défossez/ECPAD/DÉFENSE

DAVANTAGE D'ENGAGEMENT SUR LE TERRITOIRE NATIONAL

Aux côtés de la police et de la gendarmerie, les forces armées ont contribué en 2024 à la sécurisation de la Nouvelle-Calédonie, en proie à une flambée de violences. Un officier images et un opérateur vidéo de l'ECPAD ont été chargés de documenter entre juillet et septembre l'action, au profit des populations, des militaires présents sur zone.

En parallèle, sur toute la durée des Jeux olympiques et paralympiques de Paris, les soldats de l'image de l'ECPAD sont intervenus principalement pour le compte de la cellule communication du gouverneur militaire de Paris (GMP).



Le maréchal des logis-chef Arnaud filme la mise en place d'un peloton de cavalerie légère.

Le 10 mars 2025 — Tapa (Estonie)
© Djamel Issouf/ECPAD/DÉFENSE

L'IMPACT DE LA CRISE AU PROCHE-ORIENT



Arrivée du véhicule de l'avant blindé des EOD (explosive ordnance disposal) en ouverture de convoi génie lors d'une mission de déblai au profit de casques bleus étrangers.

Le 16 octobre 2024 — Meiss El Jebel (Liban).
© Fabien Eustache/ECPAD/DÉFENSE

Inaugurant en mai 2024 le premier mandat DAMAN pour l'ECPAD depuis plusieurs années, le premier maître Fabien a vu son engagement au sein du contingent français armant la *Force commander reserve* (FCR) de la FINUL allongé de plusieurs semaines au lendemain de l'intervention israélienne du 23 septembre au Sud-Liban. Dans la foulée de cette intervention, et pour la deuxième année consécutive, une équipe images a été désignée au titre du MACO pour embarquer sur un porte-hélicoptères amphibie de la Marine nationale déployé dans le cadre du renforcement du dispositif militaire français en Méditerranée orientale.

DANS LE CIEL DE GAZA

Dans le cadre du soutien humanitaire à Gaza, à peine 24 h se sont écoulées entre la mise en alerte d'une équipe de l'ECPAD le vendredi 23 février 2024 et son départ de la base aérienne d'Orléans-Bricy.

Après quelques heures de vol, le sergent-chef Mathilde et le caporal-chef de 1^{re} classe Djamal atterrissent sur une base de l'armée jordanienne. Jusqu'au 10 mars, les opérateurs vont documenter les deux largages quotidiens de fret d'urgence pour les populations de Gaza.



Le sergent-chef Mathilde sur la base de l'armée jordanienne.

Le 24 février 2024 – Jordanie
© Djamal Issouf/ECPAD/DÉFENSE

Lundi 26 février 2024, 72 h après le déclenchement de l'alerte MACO, le président de la République communiquait sur une opération effectuée au profit des populations déplacées de la bande de Gaza. Les images du largage de la première palette arborant le drapeau français dans le ciel gazaoui ont été prises par les opérateurs de l'ECPAD.



Largage des 8 charges par des soldats du 1^{er} régiment du train parachutiste.

Le 5 mars 2024 — Gaza
© Djamal Issouf/ECPAD/DÉFENSE



Frêt humanitaire largué le long de la bande de Gaza.

Le 8 mars 2024 — Gaza
© Djamal Issouf/ECPAD/DÉFENSE



Capture d'écran du message du président de la République publié sur le réseau social X.

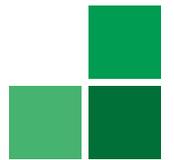


Un technicien film inspecte une pellicule.
Le 18 octobre 2024 — Fort d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne)
© Enzo Lemesle/ECPAD/DÉFENSE

CONSE



RIVER



CONSERVER

Le pôle des archives (PDA) collecte, conserve, classe, décrit et numérise les archives audiovisuelles militaires (film, vidéo ou photo). Celles-ci sont issues de l'activité de production audiovisuelle et photographique de l'établissement, ainsi que des services cinématographiques et photographiques des armées qui l'ont précédé depuis 1915, mais aussi des autres entités du ministère des Armées et d'archives privées.



280

VERSEMENTS DÉFENSE :

30 000 FICHIERS

(580 Go)



CLASSEMENT

13 000

PHOTOGRAPHIES

12 000

RUSHES ET BANDES
ÉLÉMENTS



NUMÉRISATION

3 944

PHOTOGRAPHIES

900

CASSETTES
(373 heures)



SITE IMAGES DÉFENSE

437 000

PHOTOGRAPHIES ET 11 065 VIDÉOS
(2 350 heures)

RÉTROSPECTIVE

L'année 2024 a permis au pôle des archives de poursuivre sa mutation en service public d'archives en mettant l'accent sur plusieurs points : la collecte, la conservation, la connaissance des fonds et la mise à disposition au public. Ces avancées se sont accompagnées de riches réflexions sur l'ensemble de la chaîne archivistique en vue de la refonte des systèmes d'information.

En matière de collecte, une nouvelle équipe s'est mise en place. Depuis le mois d'avril, un comité de sélection des archives présidé par le directeur de l'établissement se réunit périodiquement afin de valider les tableaux de gestion et les fiches méthodologiques à l'usage des services versants, statuer sur les entrées (versements ou dons) et les éliminations. Ce travail alimente la rédaction d'une circulaire ministérielle.

La fin de la construction des caissons réfrigérés et leur équipement ont rendu possible le déménagement de fonds d'origine privée dans un magasin adapté. Le dépoussiérage et le déménagement par un prestataire de près de 60 000 cassettes vidéo ont été largement avancés.

Dans le domaine de la conservation numérique, l'adhésion au club des utilisateurs de VITAM (un programme interministériel qui propose une solution logicielle libre d'archivage) a marqué une avancée significative vers la construction d'une nouvelle plateforme d'archivage électronique. En parallèle, le pôle a contribué à un groupe de travail interministériel sur les métadonnées à collecter en matière audiovisuelle et à des réunions du groupe « pérennisation de l'information numérique » de l'association Aristote (une société savante qui regroupe les utilisateurs des technologies numériques issus d'organismes publics et d'entreprises privées). Les rencontres du groupe sur les archives audiovisuelles de l'Association des archivistes français a permis également d'enrichir les réflexions et de partager l'expérience des archivistes de l'ECPAD. Les équipes ont progressé dans la rédaction d'instruments de recherche aux normes, grâce à des formations internes. Des dossiers d'études et de recherche ont été rédigés pour tous les fonds historiques de l'établissement, afin de centraliser les informations sur le contexte de leur production.

Le pôle des archives a produit une procédure de communication des archives en salle de lecture, pour se mettre en conformité avec la législation et faciliter l'accès aux archives.

POURQUOI UNE CAMPAGNE DE RÉCOLEMENT ?

L'ECPAD a connu depuis 2001 un fort accroissement de ses archives, y compris physiques. Or l'établissement ne connaît pas le taux de remplissage de ses espaces de conservation et ne peut garantir que chaque article soit à sa place dans les magasins. En effet, la gestion physique des collections n'a jamais été informatisée et aucun récolement global des fonds, pourtant réglementaire, n'a jamais été effectué. Il était important de remédier au plus vite à cette situation, afin de pouvoir sortir n'importe quel document sans recherche fastidieuse au préalable, de pouvoir gérer l'espace disponible et occupé et d'acquiescer une vision globale des fonds conservés.



Référencement des bobines de film conservées au fort d'Ivry-sur-Seine.

Le 18 octobre 2024 — Fort d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne)
© Tom Moreno Paredes/ECPAD/DÉFENSE



Vue du Kardex de conservation des photographies.

Le 18 octobre 2024 — Fort d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne)
© Tom Moreno Paredes/ECPAD/DÉFENSE



Vue des rayonnages.

Le 18 octobre 2024 — Fort d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne)
© Tom Moreno Paredes/ECPAD/DÉFENSE

LA PRÉPARATION DES OPÉRATIONS

La décision de programmer en priorité le récolement des fonds a donné lieu depuis 2021 à de longues étapes de préparation et à une réflexion complexe sur la méthodologie à adopter : en effet, beaucoup d'archives ne sont ni cotées, ni inventoriées, et nous n'avions aucun logiciel adapté. Il a été décidé de lancer un appel d'offre pour l'acquisition d'une solution logicielle et pour mener les opérations d'étiquetage et de récolement en magasin.

Un travail colossal pour rassembler et normaliser les inventaires existants a été mené, avec l'ensemble des agents du PDA et l'appui ponctuel de stagiaires. Les tablettes en magasins ont été totalement étiquetées selon une nomenclature commune, afin de pouvoir donner une adresse précise à chaque document. Il a fallu estimer la quantité d'archives conservées dans chaque espace et la meilleure manière de les récolement. Des contenants pouvant comprendre un grand nombre de documents cotés généralement à la pièce, il a été décidé de leur attribuer un identifiant logistique unique pour pouvoir les localiser lors des opérations de récolement, sans être obligé de récolement individuellement à l'intérieur chaque référence.

LA CONSTRUCTION DU MARCHÉ

L'ensemble de nos systèmes d'information archivistique étant à remplacer, le choix du type de logiciel à acquérir constituait un point crucial. Plutôt que de viser directement un progiciel d'archives intégrant une fonction de récolement, qui aurait contraint la réflexion d'ensemble, il a été décidé de cibler un logiciel de gestion logistique qui serait dédié au récolement.

L'année 2024 a été consacrée à la rédaction des pièces du marché en lien avec le service juridique. Il se présente en deux lots : l'installation et le paramétrage du logiciel, le récolement des fonds en magasins. Pour éviter que la consultation reste infructueuse dans le cas où l'ensemble des offres auraient dépassé le budget alloué à l'opération, il a été décidé de proposer une tranche ferme et des tranches optionnelles en priorisant les espaces où il était le plus difficile de retrouver des articles. La société APSYNET a été retenue comme attributaire des deux lots.



Saisie informatique des référence d'archives.
Le 18 octobre 2024 — Fort d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne)
© Tom Moreno Paredes/ECPAD/DÉFENSE



Vue des caissons de conservation.
Le 18 octobre 2024 — Fort d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne)
© Tom Moreno Paredes/ECPAD/DÉFENSE



Un technicien vidéo inspecte une cassette VHS.
Le 18 octobre 2024 — Fort d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne)
© Tom Moreno Paredes/ECPAD/DÉFENSE

Financé par une dotation de 1,5 M€ versée par le ministère des Armées, le marché de récolement englobe l'ensemble des fonds conservés à l'ECPAD, sauf les fonds en nitrate de cellulose récolés en 2020 et environ 60 000 cassettes vidéo sur lesquelles des attaques fongiques avaient été détectées. Pour ces dernières, un marché spécifique a été passé et lancé en 2024, qui a consisté en un nettoyage approfondi à l'alcool des supports, un déménagement dans une casemate climatisée et un récolement à l'arrivée.



Vérification de l'état de conservation d'une cassette vidéo.
Le 18 octobre 2024 — Fort d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne)
© Enzo Lemesle/ECPAD/DÉFENSE

LA POLITIQUE D'ACQUISITION

Les archives d'origine privée apportent un complément indispensable aux archives publiques par leur capacité à s'affranchir des objectifs institutionnels et à documenter la vie des militaires et des populations. En complément des dons de particuliers ou d'associations qui entrent de manière régulière depuis des années dans les collections, l'établissement a lancé en 2018 une politique d'acquisition en vente publique ou sur le marché des antiquités.



Sortie après la messe.
1888 — Pékin (Chine)
© Auteur inconnu/ECPAD/DÉFENSE

QUELS CHOIX D'ACQUISITION ?

Les acquisitions concernent des images relatives aux armées françaises et à l'histoire militaire de la France. Une attention particulière est accordée aux périodes chronologiques et aux procédés photographiques moins bien représentés dans les fonds de l'ECPAD. En cohérence avec la logique documentaire en vigueur au sein de l'établissement, l'acquisition de pièces isolées est limitée au profit d'ensembles d'images comparables à des fonds ou à des collections.

Une pleine complémentarité est recherchée avec les autres institutions patrimoniales, pour éviter d'acquérir des images qui seraient déjà conservées ailleurs et aussi pour écarter toute concurrence inopportune entre services publics dans la procédure d'enchères.



Cadres et soldats devant les cagnas, 1916.
© Auteur inconnu/ECPAD/DÉFENSE



Fanfare de tirailleurs algériens.
1914 — Lieu inconnu
© Albert Samama-Chikli/ECPAD/DÉFENSE



Vue d'une rue.
1900 — Pékin (Chine)
© Auteur inconnu/ECPAD/DÉFENSE



Mitrailleurs du 14^e régiment de chasseurs à cheval, 1915.
© Attribuée à Jean-Baptiste Tournassoud/ECPAD/DÉFENSE

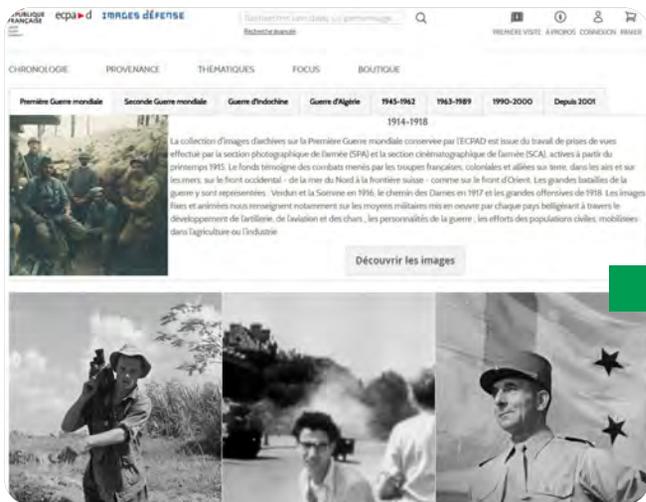
LES ACQUISITIONS DE 2024

- Album photographique retraçant le voyage de Berrouaghia au Fort Mac Mahon entre décembre 1898 et janvier 1899.
- Reportage photographique à bord du porte-avions *Béarn*, vers 1937.
- Album d'un militaire du croiseur cuirassé *Waldeck-Rousseau* lors d'une campagne en Extrême-Orient vers 1930 (Philippines, Chine et Hong Kong, Vietnam et Japon).
- Album sur la vie militaire en Tunisie (1906-1912).
- Albums personnels de Monsieur Péjeau, sapeur du 10^e génie (Première Guerre mondiale).
- Deux albums relatifs au séjour d'un soldat français de l'infanterie de marine en Chine et au Japon, vers 1895-1900.
- Quinze autochromes.

L'autochrome est un procédé de restitution photographique des couleurs à base de fécule de pomme de terre breveté le 17 décembre 1903 par les frères Auguste et Louis Lumière. La collection de l'ECPAD a été enrichie de quinze nouvelles pièces, dont dix attribuées à Jean-Baptiste Tournassoud (1866-1951). Datées de 1913 à 1917, elles sont dans un très bon état de conservation et montrent des scènes militaires ou des portraits, de zouaves, chasseurs à cheval, fanfares et musiques notamment.

LE PROGRAMME STRADA ET L'ADHÉSION AU CLUB UTILISATEURS VITAM

En 2024, l'ECPAD a entamé une importante réflexion autour de ses systèmes d'information afin de répondre aux nouveaux enjeux et usages liés à sa transformation statutaire en service public d'archives. Cette réflexion a donné naissance à un projet d'évolution technologique et stratégique des systèmes de traitements archivistiques et documentaires audiovisuels : le programme STRADA. Ce programme vise à refondre les outils de collecte, de traitement, de gestion physique, d'archivage numérique et les dispositifs de consultation de ses fonds d'archives.



D'UN SYSTÈME À L'AUTRE

La plateforme actuelle ImagesDéfense, qui combine le système d'archivage électronique, la base de données et le site internet accessible au public, a atteint ses limites et est désormais obsolète après plus de dix années de service. En outre, ces outils ne répondent plus aux exigences opérationnelles et aux normes réglementaires applicables à un service public d'archives.

Capture d'écran
du site ImagesDéfense.

À travers le programme STRADA, l'établissement entreprend la construction d'un nouveau système d'information pour mieux conserver et mieux rendre accessible ses fonds. Adapté aux normes réglementaires et aux besoins métiers et utilisateurs, ce système améliorera le traitement des flux d'archives tout en facilitant la résorption de l'arriéré d'images non encore traitées. Afin d'accompagner cette transformation, une assistance à maîtrise d'ouvrage sera lancée en 2025 pour appuyer l'établissement dans la définition de la future architecture technique globale.



Vue des rayonnages.

Le 18 octobre 2024 — Fort d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne)
© Tom Moreno Paredes/ECPAD/DÉFENSE

UNE PREMIÈRE BRIQUE AVEC VITAM

Plusieurs briques fonctionnelles de cette architecture à venir ont déjà été identifiées.

La première, structurante, repose sur le programme interministériel VITAM, auquel l'établissement a officiellement adhéré en décembre 2024. Cette adhésion, matérialisée par la signature d'une convention, marque l'entrée de l'établissement dans le club utilisateurs.

Le déploiement progressif de cette brique est prévu en 2025 et 2026. Il permettra l'archivage électronique des versements numériques dans des conditions conformes aux standards de la profession.



Signature de la convention VITAM.

Le 15 janvier 2025 — Paris
© Philippine Gautier/ECPAD/DÉFENSE

D'autres volets viendront compléter cette architecture : la mise en œuvre d'un système d'information archivistique et documentaire, ainsi que la création d'un nouveau portail public sur internet et en salle de lecture offrant un accès renouvelé aux instruments de recherche et au cadre de classement.

Ce projet structurant permettra à terme de doter l'établissement d'un environnement numérique à la hauteur de ses missions patrimoniales.



Vue du logo VITAM lors de la signature de la convention.

Le 15 janvier 2025 — Paris
© Philippine Gautier/ECPAD/DÉFENSE



La convention d'adhésion au club des utilisateurs du programme VITAM.

Le 15 janvier 2025 – Paris
© Philippine Gautier/ECPAD/DÉFENSE

Le programme VITAM (Valeurs immatérielles transmises aux archives pour mémoire), fruit de la collaboration entre les ministères des Affaires étrangères, de la Culture et des Armées, a pour objectif de relever le défi de l'archivage numérique tout au long de son cycle de vie. En adoptant cette solution, l'ECPAD renforce son rôle d'acteur majeur de la conservation numérique, combinant préservation patrimoniale et innovation technologique.



Atelier de restauration de plaques de verre lors des Journées européennes du patrimoine 2024.

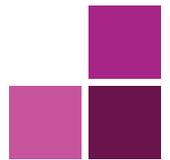
Le 21 septembre 2024 — Fort d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne)

© Rémy Yu-Kai/ECPAD/DÉFENSE

VALOR



ISER



VALORISER

Le pôle du développement culturel et de la diffusion (PDC) valorise les archives de l'établissement à travers la vente d'images, la coproduction de films, la réalisation d'expositions, la participation à des festivals et l'accueil d'artistes et de chercheurs en résidence. Auprès des scolaires, des étudiants et des enseignants, le pôle est aussi un acteur de l'éducation et de la recherche. En charge de la salle de lecture et de l'accueil du public, le PDC s'assure enfin du respect des procédures de communication des archives.

48 

PRÊTS
D'ŒUVRES

6 

OUVRAGES
PARUS

9 

EXPOSITIONS

460 

LECTEURS
ACCUEILLIS EN SALLE

28 

ATELIERS
PÉDAGOGIQUES

1 027

ÉLÈVES
ACCUEILLIS 

RÉTROSPECTIVE

Engagé depuis 2022 dans sa transformation en service public d'archives, l'établissement a porté cette année une attention particulière aux conditions d'accueil du public en salle de lecture ainsi qu'aux modalités de consultation des documents, et ce, avec le souci constant de faciliter l'accès aux archives.

Rythmée par les grandes commémorations de l'année 2024, telles les 80 ans des débarquements et de la Libération ou les 70 ans de la fin de la guerre d'Indochine, la programmation culturelle a confirmé le rôle de l'établissement comme acteur de référence dans la connaissance et la compréhension des conflits contemporains. La richesse de cette programmation n'aurait pu exister sans l'appui d'un réseau de partenaires pluriels – musées, mémoriaux, festivals, universités – présents sur l'ensemble du territoire et le concours des membres du conseil scientifique de l'ECPAD.

En associant approche historique et analyse des contextes de production des images, la publication de six nouveaux ouvrages affirme une ligne éditoriale rigoureuse, au service de la compréhension des usages de la photographie en temps de guerre.

La coproduction de documentaires a également été soutenue, avec dix films diffusés sur les principales chaînes nationales (France 2, France 3, TF1 et M6) ainsi que sur les chaînes régionales, témoignant de l'engagement de l'établissement en faveur du soutien à la production audiovisuelle. Ces réalisations ont permis de documenter une grande diversité de conflits et d'événements s'y rapportant, qu'il s'agisse de la Première Guerre mondiale, des débarquements de Normandie et de Provence, de la guerre d'Indochine, ou encore de récentes interventions extérieures.

À l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques de Paris, l'exposition et l'ouvrage *Coup d'envoi. La Grande Guerre et les sports collectifs*, accompagnés de ressources en ligne, ont permis d'explorer les relations entre l'armée et les pratiques sportives durant la Première Guerre mondiale à travers l'étude des fonds de l'ECPAD, en croisant histoire militaire et histoire culturelle.

Enfin, l'établissement a renforcé son soutien à la création artistique en accueillant cinq résidences d'artistes, dans des disciplines aussi variées que la photographie, la bande dessinée, le photo-roman ou l'écriture documentaire, favorisant l'appropriation du patrimoine archivistique par des publics variés.

FOCUS SUR

COUP D'ENVOI, LA GRANDE GUERRE ET LES SPORTS COLLECTIFS

Dans le cadre de son partenariat avec le Mémorial'14-18 Notre-Dame-de-Lorette (Pas-de-Calais), l'ECPAD a inauguré le 27 juin 2024 l'exposition *Coup d'envoi. La Grande Guerre et les sports collectifs*. Dans une confiance mutuelle et renouvelée, ce partenariat fécond, qui avait vu naître en 2023 l'exposition *Jeux de guerre. Jouer avec l'histoire*, a permis en 2024 de proposer une thématique sportive, inscrite dans la programmation des Olympiades culturelles.

COMMENT LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE A MARQUÉ LA CULTURE SPORTIVE

L'équipe projet, menée par Laurent Veysière, a assuré la conception scientifique de l'exposition. Partant du constat de la pratique massive du sport durant la Belle Époque à travers l'existence de nombreux clubs et fédérations, l'équipe s'est attachée à comprendre l'impact de la Grande Guerre sur l'exercice des sports collectifs en France. Pour ce faire, des entretiens ont d'abord été menés avec des historiens tels que Paul Dietschy, Arnaud Waquet ou Erwan Le Gall.



Des soldats français improvisent une partie de football.

Le 23 août 1915 — Hermonville (Marne)

© Albert Moreau/ECPAD/DÉFENSE



L'affiche de l'exposition à l'entrée du Mémorial.

Le 27 juin 2024 — Mémorial'14-18 Notre-Dame-de-Lorette (Pas-de-Calais)

© Thomas Michard/ECPAD/DÉFENSE

OBJETS ET IMAGES D'ARCHIVES À L'APPUI

En parallèle, des recherches ont été effectuées dans les archives de l'ECPAD, mais également dans d'autres institutions patrimoniales françaises et anglo-saxonnes, permettant d'étayer le parcours de l'exposition de nombreuses archives et d'illustrations inédites.

Des objets prêtés par des institutions et par des collectionneurs se sont ajoutés aux images. C'est ainsi qu'a pu être exposée la première Coupe de France de football, datant de 1917. Par ailleurs, dans un souhait de s'inscrire dans le territoire local de l'agglomération Lens-Liévin, une partie de l'exposition était dédiée à l'histoire du Racing Club de Lens, mythique équipe de football de la région des Hauts-de-France.



Vue de l'exposition à l'occasion de l'inauguration.
 Le 27 juin 2024 — Mémorial'14-18 Notre-Dame-de-Lorette (Pas-de-Calais)
 © Thomas Michard/ECPAD/DÉFENSE

DES COMPÉTENCES MULTIPLES POUR UN PROJET MAJEUR

En accompagnement de l'exposition, et dans le contexte du renouveau de la recherche historique sur les relations passionnées entre les Français et le sport, le livre *Coup d'envoi. La Grande Guerre et les sports collectifs* présente une sélection de quatre-vingt-dix photographies et illustrations. La conception graphique et le suivi de production de l'ouvrage ont été assurés par le pôle du développement culturel et de la diffusion.

Un partenariat, une exposition, un livre : cet événement majeur pour l'établissement a été l'occasion de rassembler, une fois encore, ses différents agents autour d'un projet commun qui aura attiré plus de 10 000 visiteurs au Mémorial'14-18, du 27 juin 2024 au 5 janvier 2025.



Présentation par le commissaire de l'exposition, Laurent Veysièr.
 Le 27 juin 2024 — Mémorial'14-18 Notre-Dame-de-Lorette (Pas-de-Calais)
 © Thomas Michard/ECPAD/DÉFENSE



Le trophée Charles-Simon, première Coupe de France de football datant de 1917, prêté par la Fédération française de football, a constitué le point d'orgue de l'exposition. Réalisée par l'orfèvre parisien Adrien Chobillon, la coupe en argent est fixée sur un socle de marbre. Sur la face avant est gravé « À la glorieuse mémoire de Charles Simon président fondateur du comité français interfédéral mort au champ d'honneur le 15 juin 1915 », rappelant ainsi le sacrifice des figures du sport de haut niveau durant la Grande Guerre.

Le trophée Charles-Simon présenté à l'exposition.
 Le 27 juin 2024 – Mémorial'14-18 Notre-Dame-de-Lorette (Pas-de-Calais)
 © Thomas Michard/ECPAD/DÉFENSE

■ FOCUS SUR

LES RENDEZ-VOUS DE L'HISTOIRE DE BLOIS, UN ÉVÉNEMENT INCONTOURNABLE

Chaque année le festival Les Rendez-vous de l'histoire de Blois rassemblent chercheurs, historiens et grand public autour d'une thématique commune. En 2024, c'est le thème de la ville qui a offert la possibilité à l'ECPAD de proposer du 7 au 11 octobre une programmation riche pour chacun des trois cycles du festival.



Présentation du film *Libération(s)* par la réalisatrice, Valérie Manns.
12 octobre 2024 — Blois (Loir-et-Cher)
© Djamal Issouf/ECPAD/DÉFENSE

CINÉMA

Le festival est l'occasion pour l'ECPAD de faire connaître ses fonds d'archives à travers l'éclairage d'historiens ou spécialistes invités. Aussi, dans le cadre du cycle cinéma, une séance intitulée « Berlin, de la ville lumière au chaos », analysant la représentation de la capitale dans les films du fonds allemand conservé par l'ECPAD, a été présentée par la chercheuse Diane Barbe. Puis une ciné-conférence, animée par les historiennes Sylvie Zaidman et Sylvie Lindeperg, proposait une analyse des films amateurs sur la libération de Paris. Le cycle cinéma a aussi été l'occasion de projeter le documentaire *Libération(s), dans la joie et la douleur* de Valérie Manns coproduit par Siècle production et l'ECPAD.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Dans ce programme destiné notamment aux enseignants, Floriane Germain, cheffe du département de la médiation, a animé un atelier intitulé « Des bidonvilles d'Alger aux grands ensembles du plan de Constantine : photographier et filmer les enjeux de la modernité urbaine en guerre coloniale ». Cette participation rappelle l'importance et le rôle de l'ECPAD dans l'accompagnement des enseignants sur les questions d'analyse et d'éducation à l'image.



Auditoire de l'atelier « Des bidonvilles d'Alger aux grands ensembles du plan de Constantine ».

Le 12 octobre 2024 — Blois (Loir-et-Cher)
© Djamal Issouf/ECPAD/DÉFENSE

L'ECPAD AUX RENDEZ-VOUS DE L'HISTOIRE DE BLOIS 2024



Public lors de la séance « Berlin, de la ville lumière au chaos ».

Le 10 octobre 2024 — Blois (Loir-et-Cher)
© Djamal Issouf/ECPAD/DÉFENSE

CARTES BLANCHES



Dans le programme *Cartes Blanches*, Constance Lemans-Louvet, adjointe à la cheffe du PDC, a été invitée à participer à une table ronde organisée par le Service historique de la Défense sur le thème de la guérilla urbaine. L'occasion pour elle de présenter le fonds d'archives de l'ECPAD sur la guerre civile du Liban entre 1982 et 1984.

Constance Lemans-Louvet lors de la table ronde
« La Guérilla urbaine » à l'hôtel de ville de Blois.

Le 10 octobre 2024 — Blois (Loir-et-Cher)

© Djamal Issouf/ECPAD/DÉFENSE

Dernière intervention de cette programmation : une table ronde sur un reportage photographique réalisé en 1961 sur la Maison Radieuse de l'architecte Le Corbusier, à Rezé près de Nantes. Muriel Cohen, maîtresse de conférences en histoire contemporaine et Claire Guiu, chercheuse en géographie, étaient invitées à expliquer, au côté de Daniel Coutelier, adjoint au chef du département de l'enrichissement documentaire de l'ECPAD, le témoignage historique, sociologique et esthétique que constitue ce reportage sur l'utopie sociale de l'architecture durant la Reconstruction.



Alexandra Berdeaux et Daniel Coutelier
pendant la table ronde « Rêver Rezé ».

Le 12 octobre 2024 – Blois (Loir-et-Cher)

© Djamal Issouf/ECPAD/DÉFENSE



Margaux Blondel présente l'exposition *Libérer les villes, regards de l'armée française (1943-1945)*.

Le 11 octobre 2024 — Blois (Loir-et-Cher)

© Djamal Issouf/ECPAD/DÉFENSE

En réponse au thème « La Ville » porté par le festival, et en écho au 80^e anniversaire de la libération de la France, l'ECPAD a présenté l'exposition *Libérer les villes, regards de l'armée française (1943-1945)* dans le cloître du conseil départemental de Loir-et-Cher.

Composée de 27 photographies réalisées par les opérateurs du Service cinématographique de l'armée, cette exposition s'intéressait aux rapports de force et de légitimité du pouvoir qui s'opèrent au sein des villes durant la Libération.

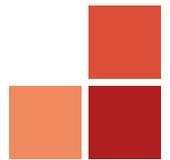


Captation de la cérémonie de la Sainte-Véronique.
Le 4 février 2024 — Fort d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne)
© Enzo Lemesle/ECPAD/DÉFENSE

FORME



R



FORMER

Créée par l'ECPAD en 2013, l'École des métiers de l'image (EMI) forme les militaires et agents civils du ministère des Armées aux techniques de l'image, aux écritures audiovisuelle et journalistique, à la réalisation. L'école conçoit et dispense deux types de formations : des formations de cursus d'une durée de 6 à 17 semaines, pour les militaires inscrits dans un parcours professionnel, et des formations continues sous la forme de stages courts pour répondre aux besoins spécifiques et ponctuels des armées et services. L'EMI certifie l'acquisition des compétences de ses stagiaires en délivrant des titres de certification professionnelle accessibles par la formation ou par la validation des acquis de l'expérience. Elle anime aussi la réflexion prospective du ministère des Armées sur la définition des emplois décrits au sein de la filière professionnelle des Métiers de l'image.

FORMATIONS DE CURSUS 2024

63 

STAGIAIRES
2881 NJE*

STAGES D'ADAPTATION À L'EMPLOI 2024

157 

STAGIAIRES
681 NJE*

*NJE = Nombre de jours/élèves

RÉTROSPECTIVE

Depuis septembre 2024, l'École des métiers de l'image clôture les stages de cursus d'une nouvelle manière. Désormais, les stagiaires des trois armées et de la Gendarmerie ayant acquis toutes les compétences requises au cours de leur formation reçoivent une des trois certifications professionnelles que l'EMI a créées : Photoreporter, Reporter d'images et Réalisateur audiovisuel.

Cette remise de certifications est l'aboutissement d'un long processus de création qui a commencé il y a plusieurs années et qui a trouvé sa concrétisation en juin 2024 par la validation des trois titres de certification par la Commission professionnelle consultative (CPC) du domaine « Arts, spectacles et médias ». Instituée auprès de plusieurs ministères, une CPC est chargée, selon son périmètre, d'examiner les projets de création, de révision ou de suppression de diplômes et titres à finalité professionnelle délivrés au nom de l'État.

Pour l'EMI, il s'agit de jalonner chaque étape de la formation des soldats de l'image inscrits dans un cursus de formation propre à chaque armée par des certifications communes et de niveau progressif. Ainsi, les militaires du rang généralement affectés aux emplois d'opérateur photo peuvent recevoir le titre de Photoreporter (niveau Baccalauréat). Quant aux sous-officiers entrant dans la spécialité avec une formation au reportage vidéo, ils peuvent acquérir le titre de Reporter d'images (niveau Bac+2/3) et achèvent leur parcours de formation par le titre de Réalisateur audiovisuel (niveau Bac+3/4).

La création de certification professionnelle valorise les compétences des soldats de l'image aussi bien dans la sphère Défense que dans le secteur audiovisuel civil. Cela permet à un militaire du rang engagé dans l'armée sans diplôme de poursuivre une carrière de sous-officier, puis de sortir de l'institution avec une certification de niveau licence.

LA FORMATION, À L'ÉPREUVE DU TERRAIN

L'actualité des conflits sur plusieurs continents et des menaces sur les territoires et intérêts de la France rappelle l'importance de l'action des soldats de l'image sur les théâtres d'opérations dans les domaines de la communication des armées et de la démystification des allégations adverses. Le succès d'une opération reposant en partie sur la communication, les soldats de l'image doivent être techniquement performants et aguerris au terrain.



Des stagiaires en apprentissage.

Le 26 novembre 2024 — Camp de La Courtine (Creuse)
© Benjamin Papin/ECPAD/DÉFENSE

UNE MISE EN PRATIQUE NÉCESSAIRE

Futurs soldats de l'image, les stagiaires de l'EMI sont mis en situation de reportage à l'occasion d'exercices réalisés dans des conditions techniques les plus proches des situations opérationnelles.

Si les stagiaires de l'EMI issus de l'armée de Terre, recrutés par changement de spécialité interne, sont les plus aguerris et disposent déjà des réflexes du soldat en campagne, les stagiaires initiaux de la Marine et de l'armée de l'Air et de l'Espace connaissent peu la rusticité de l'environnement opérationnel terrestre. Tous doivent pourtant comprendre la manœuvre pour mieux se positionner dans un dispositif mouvant et réaliser les images utiles à la communication, sans compromettre leur sécurité ni celle de leurs camarades.

L'EMI a été créée afin de former les opérateurs des métiers de l'image aux techniques audiovisuelles dans le domaine de la communication et dans un contexte opérationnel. À l'occasion de mises en situation spécifiques et forts de leur expérience opérationnelle, les formateurs exercent les stagiaires à réaliser des prises de vues photo et vidéo dans les conditions techniques de terrain et à traiter et transmettre ces images avec la célérité attendue.



Vue de la certification professionnelle de Photoreporter.

Le 26 novembre 2024 — Camp de La Courtine (Creuse)
© Benjamin Papin/ECPAD/DÉFENSE

Quatre stagiaires de l'EMI effectuent un exercice.

Le 24 novembre 2024 — Camp de La Courtine (Creuse)
© Benjamin Papin/ECPAD/DÉFENSE



AU CAMP MILITAIRE DE LA COURTINE

Régulièrement, l'EMI organise des séjours d'une semaine d'immersion pour la quasi-totalité des promotions des trois armées auprès d'unités régimentaires venues s'entraîner. Pour les stagiaires initiaux, il s'agit d'une première mise en application des techniques de prises de vues photo et vidéo, de montage de bandes éléments et de reportages dans un contexte opérationnel en milieu hostile et dans un environnement technique inconfortable. L'EMI place les stagiaires plus avancés dans leur parcours de formation en situation de chefs d'équipe, prêts à répondre à une commande de l'officier communication auprès duquel ils sont placés, de briefier par la suite ses équipiers et d'en contrôler le rendu.

La variété des infrastructures et la diversité des activités possibles sur le camp de La Courtine en font un terrain de manœuvre des plus appropriés pour venir y exercer les apprentis soldats de l'image. L'intégration des stagiaires de l'EMI dans les exercices des unités est un atout que l'officier communication du camp de La Courtine maîtrise parfaitement et qu'il convient de développer encore pour contribuer à la lutte informationnelle.

La formation de l'EMI n'est ni une instruction militaire, qui est réalisée par les écoles militaires de formation initiale dans chaque armée, ni un entraînement avant projection, qui est également du ressort exclusif des armées. Les stagiaires ne sont donc pas évalués sur leurs aptitudes opérationnelles mais bien sur leur capacité à restituer les méthodologies de travail dans un délai contraint et des conditions rudimentaires.



Vue aérienne de l'ECPAD.

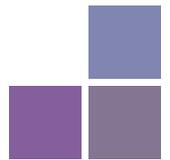
Le 23 mai 2025 — Fort d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne)

© Alexandre Piccin/ECPAD/DÉFENSE

SOUTE



NIR



SOUTENIR

Le secrétariat général (SG) assure principalement le soutien administratif, financier et juridique des pôles métiers, tout en accompagnant leur activité par la maintenance des équipements techniques. Il se charge également de l'entretien immobilier du fort d'Ivry-sur-Seine, lieu d'implantation de l'ECPAD.

De son côté, le pôle du numérique (PDN) assure en premier lieu la gestion de l'infrastructure informatique, de la sécurité des systèmes d'information et du maintien opérationnel du parc informatique. Pilote des principaux projets numériques de l'établissement, ce pôle coordonne aussi tous les projets applicatifs de l'établissement et de ses systèmes d'information.

28,7  M€

DE DÉPENSES

26,8  M€

DE RESSOURCES

2 592 

FACTURES
FOURNISSEURS

1 417 

FACTURES
CLIENTS

2 154 

ORDRES DE MISSION

RÉTROSPECTIVE

L'année 2024 s'est inscrite pour le secrétariat général dans un contexte d'évolutions et de transitions importantes. Le pôle a connu un changement de commandement en octobre, tandis que les départements de l'infrastructure (DI) et des affaires juridiques et des achats (DAJA) ont chacun accueilli une nouvelle cheffe. En plus de ces évolutions, l'action du secrétariat général s'est inscrite dans un contexte global plus difficile. Les contraintes budgétaires accrues, ainsi que les nouvelles consignes du ministère en matière de recrutement, ont nécessité une adaptation permanente des équipes.

En matière d'infrastructure, l'année a été particulièrement dense avec la réhabilitation du bâtiment Vie, l'installation de nouvelles chambres froides au Cercle mess, ou encore la rénovation de l'accueil du fort. De leur côté, les équipes du département des ressources humaines (DRH) ont mené le lourd chantier de la mise en place de la nouvelle protection sociale complémentaire (PSC) du ministère des Armées.

Le secrétariat général a également été un soutien important des autres pôles dans différents projets. Le DAJA a ainsi poursuivi le travail sur la gestion des droits d'auteur, la sécurisation juridique de certaines prestations et la refonte des conditions générales de vente. Une refonte de la politique de l'établissement en matière de protection des données personnelles a par ailleurs été engagée.

Enfin, le département des techniques audiovisuelles (DTA), qui accompagne les pôles métiers pour la maintenance des matériels audiovisuels, a notamment agi sur la plateforme ImagesDéfense en lien avec le nouveau pôle du numérique (PDN).

La création de ce pôle en 2024 fait suite à la réflexion engagée en 2023. Elle répond au besoin de professionnaliser en interne les métiers du numérique et de faire face à deux urgences structurantes pour l'ECPAD : mettre fin à l'obsolescence de l'infrastructure informatique ; pérenniser les systèmes d'information archivistiques et documentaires.

LA RÉNOVATION DU BÂTIMENT VIE

Le bâtiment Vie, emblématique du fort d'Ivry, a connu en 2024 sa première année complète de travaux. Avec cette réhabilitation devenue indispensable, c'est l'ensemble des conditions de travail, d'études et de résidence pour les militaires qui sera amélioré : le bâtiment respectera désormais les toutes dernières normes, qu'il s'agisse de sécurité électrique et incendie ou de performance environnementale.



Chantier du bâtiment Vie de l'ECPAD.
Le 31 octobre 2024 — Fort d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne)
© Tom Moreno Paredes/ECPAD/DÉFENSE

UN CHANTIER COMPLEXE À MENER

Le pilotage de ces travaux nécessite un investissement permanent, méticuleux et déterminé du département de l'infrastructure, en lien avec l'architecte en charge de la maîtrise d'œuvre et le responsable de l'ordonnancement, du pilotage et de la coordination (OPC).

Ce chantier comprend de nombreux lots et des dizaines de prestataires et sous-traitants, qui chaque jour travaillent conjointement ou se succèdent, faisant de la coordination et de la tenue des délais par chacun d'entre eux un enjeu majeur.

Les treize lots comprennent notamment le gros œuvre, l'ascenseur, la peinture, l'électricité, la plomberie ou encore le système de chauffage et de ventilation. À la fin de l'année 2024, plus de 70 % du gros œuvre a été réalisé et la cage de l'ascenseur installée.

UNE FIN DES TRAVAUX EN 2025 MALGRÉ QUELQUES ALÉAS

De l'achèvement de chaque prestation dans les délais et dans de bonnes conditions dépend la mise en œuvre des suivantes. C'est ainsi que l'état dégradé de la charpente, constaté lors de l'avancement des travaux, a nécessité une réorganisation du chantier, un réajustement budgétaire et l'élaboration d'un nouveau calendrier allongé qui, toutefois, permet de tenir l'objectif d'une fin des travaux à la rentrée 2025 pour un budget total d'environ 6,6 M€.

Rénové et réagencé, le bâtiment Vie comprendra 53 chambres individuelles et 60 nouveaux postes de travail pour l'accueil des pôles du développement culturel et de la diffusion (PDC) et des archives (PDA). Quant à l'École des métiers de l'image, dont l'activité s'est toujours déployée au rez-de-chaussée du bâtiment, elle bénéficiera désormais de salles de cours supplémentaires.



Vue d'une chambre en cours d'aménagement pour les stagiaires de l'École des métiers de l'image.

Le 31 octobre 2024 — Fort d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne)

© Tom Moreno Paredes/ECPAD/DÉFENSE

Parmi les améliorations principales qui sont permises par cette réhabilitation, le bâtiment Vie disposera désormais d'un ascenseur tandis que toutes les chambres individuelles destinées aux élèves de l'EMI et aux militaires ayants droit de l'ECPAD seront équipées de sanitaires. Ces améliorations conduiront à la certification du bâtiment comme établissement recevant du public (ERP).

LA DIVERSITÉ DES MISSIONS DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

En plus du budget, du recrutement ou encore des travaux de maintenance du fort, le secrétariat général mène de nombreuses actions dans l'ombre qui permettent aux services métiers de mieux fonctionner.



Vue des bureaux du département des affaires juridiques et des achats.

Le 15 mai 2025 — Fort d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne)

© Lara Priolet/ECPAD/DÉFENSE

LE DÉPARTEMENT DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DES ACHATS (DAJA)

Face aux problématiques de la commande publique et de la propriété intellectuelle, le travail du DAJA est indispensable à l'exercice des missions de l'établissement.

Aux côtés du pôle de production audiovisuelle, il participe par exemple à la préparation des grands événements par un pilotage des marchés publics ou des contrats qui sont nécessaires à la réalisation des prestations.

Aux côtés du pôle du développement culturel et de la diffusion, le DAJA s'assure que les droits d'auteur sont bien identifiés, sécurisés et respectés. Cela permet à l'établissement d'exploiter et de valoriser sans risque ses images, quel que soit le projet (livre, production audiovisuelle, exposition, etc.).

LA GESTION DU MATÉRIEL PAR LE MAGASIN CENTRAL

Le magasin central, partie intégrante du département budgétaire et financier, gère les entrées et sorties des moyens audiovisuels de tournage, met en réparation le matériel défectueux et vérifie annuellement le matériel existant. Il est un partenaire précieux du pôle de production audiovisuelle. Le magasin central est également chargé du suivi du matériel, de la réception des commandes, des inventaires et réformes, ainsi que d'établir et d'assurer le suivi et le stock des besoins en consommables.



Caméra XDCAM dans le magasin central.
Le 15 mai 2025 — Fort d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne)
© Lara Priolet/ECPAD/DÉFENSE



L'IMPACT DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE EN SANTÉ

Au 1^{er} janvier 2025, tous les agents civils de l'établissement, en dehors des cas de dispenses, bénéficient de la nouvelle mutuelle choisie par le ministère des Armées. Sa mise en place a nécessité un important travail du département des ressources humaines. Deux enjeux majeurs ont dû être traités : les modalités pratiques d'affiliation individuelle des agents à la mutuelle et la mise en œuvre concrète sur la paie des agents.

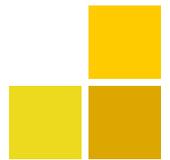


Vue aérienne de l'ECPAD.
Le 23 mai 2025 — Fort d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne)
© Alexandre Piccin/ECPAD/DÉFENSE

S'ENNG



AGER



RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

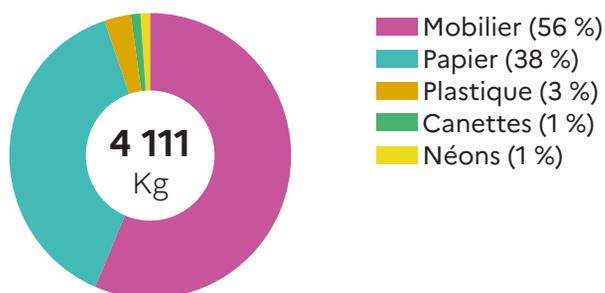
DE L'ORGANISATION (RSO)

L'ECPAD a réaffirmé en 2024 son engagement en faveur du développement durable et d'une politique sociale dédiée à l'égalité, l'inclusion, la prévention et le bien-être des agents.

TRI ET VALORISATION DES DÉCHETS

L'ECPAD met en place chaque année le tri sélectif dans les bureaux et confie à l'entreprise Cèdre la gestion de ces déchets, recyclés à 100 %.

Poids des déchets collectés et recyclés en 2024



Impact sur l'environnement

L'ECPAD a évité l'émission de 679 kg de CO²

Nos déchets ont généré 154 kWh d'électricité

Valorisation des déchets



562
RAMETTES DE PAPIER



4 683
BOUTEILLES DE 1,5 L



3 674
CANETTES

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ DES INSTALLATIONS

Dans le cadre de l'autorisation environnementale obtenue le 2 août 2021, l'établissement a poursuivi la mise en œuvre de mesures spécifiques à l'égard de ses installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) : remplacement du groupe d'eau glacée pour le maintien en température de la casemate 15 ; installation de portes coupe-feu (casemates 15 et 16) ; enlèvement des bobines nitrate trop endommagées ; étude des travaux de sécurisation des chaufferies ; état des lieux des climatisations et des quantités de fluides frigorigènes sur site ; réalisation d'un exercice avec la brigade de sapeurs-pompiers de Paris.

PRÉSERVATION DES ESPÈCES PROTÉGÉES

Dans le cadre des travaux du bâtiment Vie, la présence d'espèces protégées (chauves-souris, martinets noirs...) dont certaines classées quasi-menacées au niveau national, avait été révélée dans les cavités de la façade du bâtiment.

Pour réduire l'impact des travaux sur ces espèces, plusieurs mesures ont été prises : éloignement des espèces en dehors des périodes d'hibernation ou de mise-bas (rebouchage temporaire de cavités) ; installation dans les espaces verts du fort de gîtes pour les chauves-souris et de nichoirs pour les martinets et autres espèces d'oiseaux ; préservation à l'issue du chantier des zones de nidification et d'hibernation.

RÉNOVATION ET SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Outre la rénovation énergétique du bâtiment Vie, plusieurs actions de l'établissement contribuent en 2024 à la limitation de son empreinte environnementale, tout en visant l'amélioration des conditions de travail du personnel : changement des fenêtres et menuiseries pour deux bâtiments ; remplacement des radiateurs électriques les plus anciens par des convecteurs moins consommateurs en énergie dans plusieurs bâtiments ; enlèvement des anciennes climatisations hors d'usage et des fluides frigorigènes associés à haut PRP (Potentiel de Réchauffement Planétaire).

ACHATS RESPONSABLES

En 2024, tous les marchés de l'ECPAD intègrent des considérations environnementales et sociales. La démarche en faveur des achats écoresponsables de l'établissement touche aussi le domaine du numérique avec l'acquisition de téléphones portables reconditionnés.

PROMOTION DE LA MOBILITÉ DURABLE

Au travers du forfait mobilités durables et de la généralisation du télétravail, l'établissement contribue à réduire et à verdir les déplacements domicile-travail. En outre, onze double-bornes de recharge électrique pour les véhicules des agents et véhicules de service sont désormais opérationnelles.

FORMATION ET SENSIBILISATION

71 formations sur la sécurité et la prévention des risques ont été réalisées en 2024, ainsi que deux journées spécifiques de sensibilisation (« Safety Day » ; l'empreinte carbone et le numérique responsable).

SÉCURITÉ, PRÉVENTION DES RISQUES ET BIEN-ÊTRE DES AGENTS

Le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) a été réalisé pour l'année 2024. Les risques liés aux zones ATEX (Atmosphère Explosive) et à la sécurité incendie ont ainsi été priorités, et un plan d'actions de prévention a été lancé. Le DUERP a vocation à évoluer chaque année en fonction des événements et risques identifiés.

ÉGALITÉ SALARIALE ET INCLUSION

Instauré par la loi du 19 juillet 2023, l'index de l'égalité professionnelle vise à renforcer l'accès des femmes aux responsabilités dans la fonction publique. Pour l'établissement, en 2024, le score s'établit à 85/100. Par ailleurs, deux référents handicap ont été nommés, participant à la promotion de l'inclusion au sein de l'établissement.



Vue du laboratoire photo de la Section photographique de l'armée, rue de Valois.

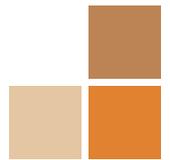
Juillet 1916 — Paris

© Auteur inconnu/ECPAD/DÉFENSE

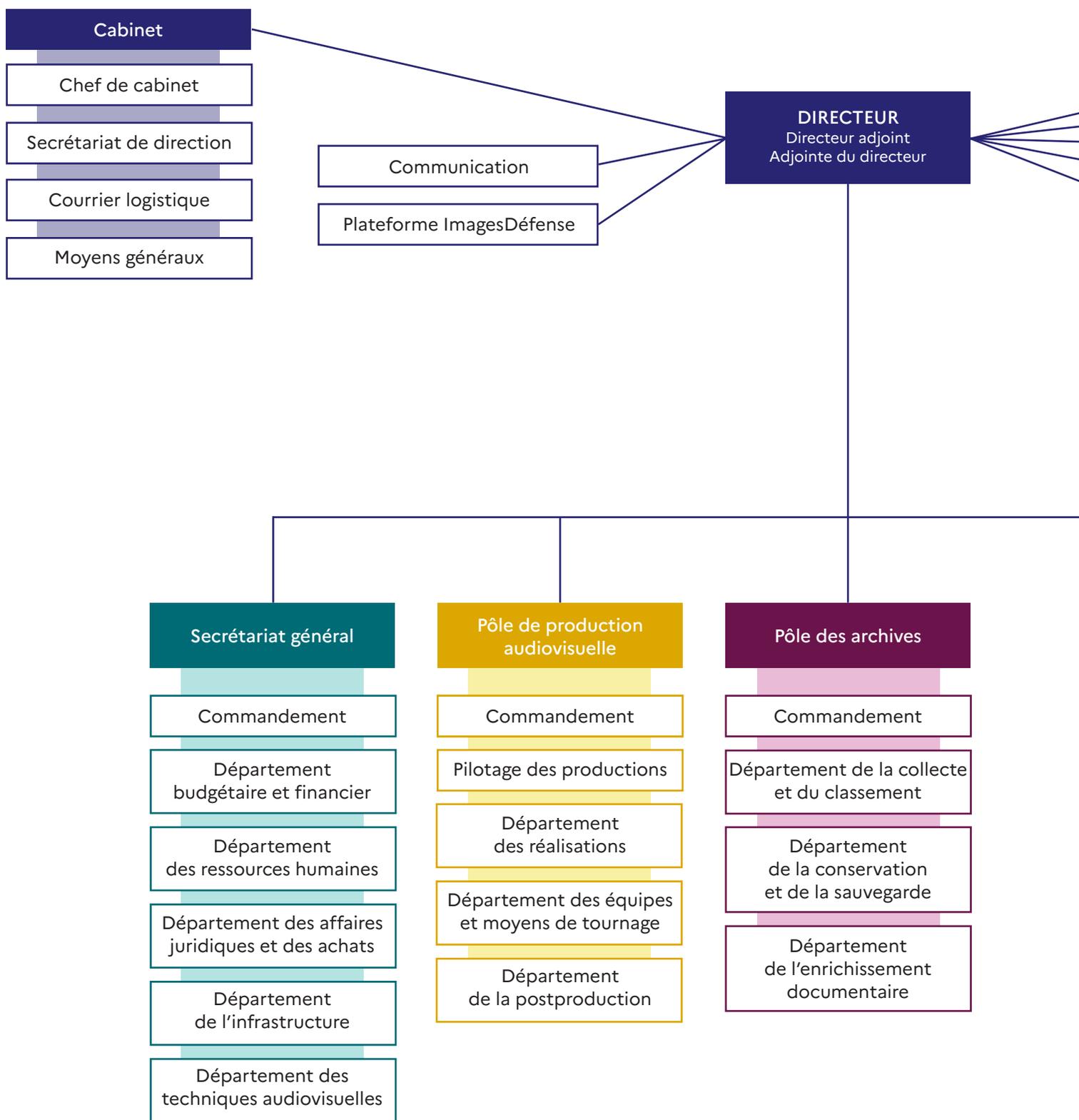
ANNNE

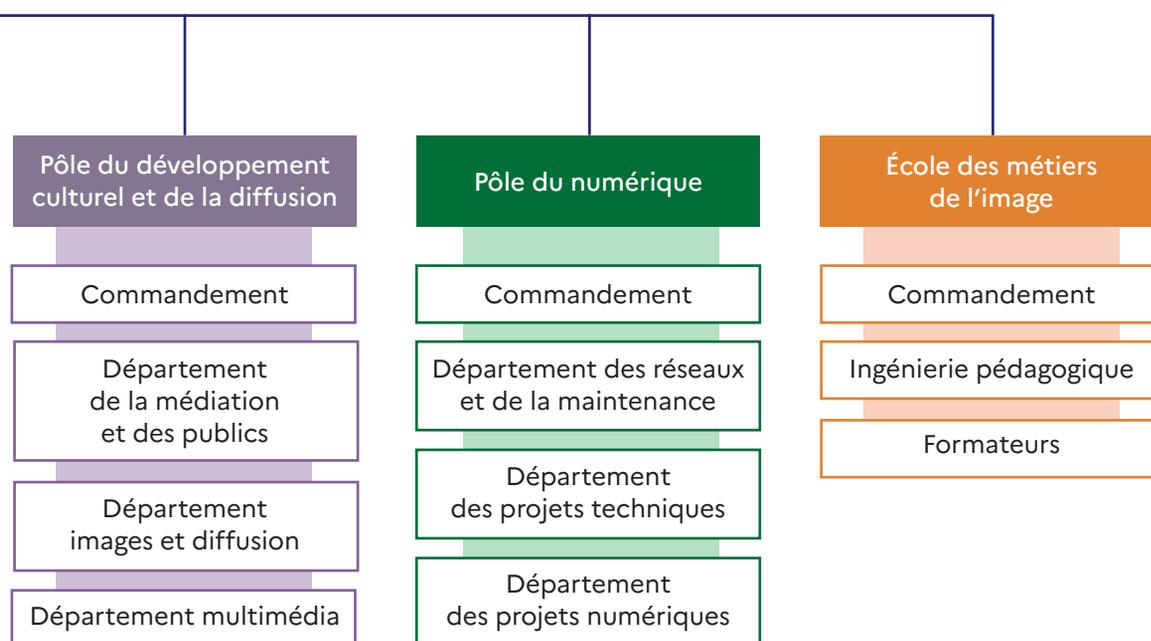
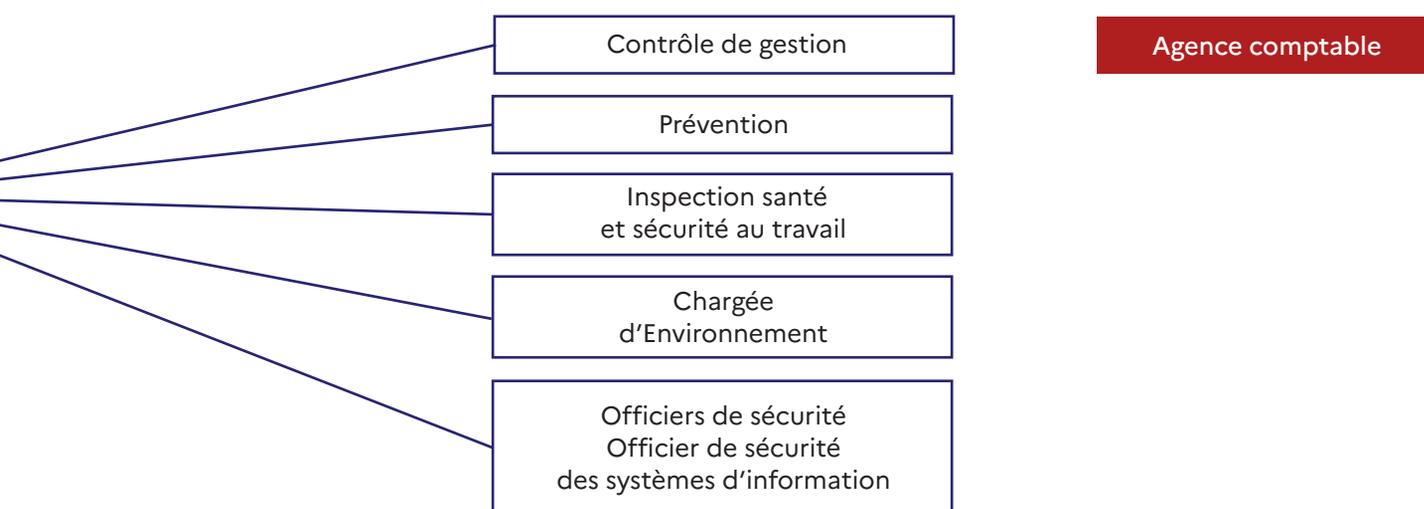


XES



ORGANIGRAMME





CONSEIL ADMINISTRATION

Par décret du président de la République en date du 19 octobre 2023, M. David LACOMBLED a été nommé président du conseil d'administration de l'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ÉTABLISSEMENT COMPREND, OUTRE SON PRÉSIDENT, QUINZE MEMBRES :

1° ONZE MEMBRES DE DROIT :

- Le délégué à l'Information et à la Communication de la Défense ou son représentant ;
- le directeur de la Mémoire, de la Culture et des Archives ou son représentant ;
- le chef d'état-major des armées ou son représentant ;
- le délégué général pour l'armement ou son représentant ;
- le secrétaire général pour l'administration ou son représentant ;
- le chef d'état-major de l'armée de Terre ou son représentant ;
- le chef d'état-major de la Marine ou son représentant ;
- le chef d'état-major de l'armée de l'Air et de l'Espace ou son représentant ;
- le directeur général de la Gendarmerie nationale ou son représentant ;
- le directeur du Budget ou son représentant ;
- le président du Centre national du cinéma et de l'image animée ou son représentant ;

2° QUATRE PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

Nommées en raison de leurs compétences dans les domaines d'activité de l'établissement, notamment la production audiovisuelle ou les archives, par arrêté du ministre des Armées.

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2024

SÉANCE DU 15 MARS 2024 DÉLIBÉRATIONS

- Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 7 novembre 2023
- Approbation du compte financier 2024
- Approbation des nouveaux principes de tarification des droits d'exploitation des images

SÉANCE DU 25 JUIN 2024 DÉLIBÉRATIONS

- Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 15 mars 2024
- Approbation du budget rectificatif n° 1 de l'année 2024
- Autorisation de dépenses en application du décret GBCP
- Approbation du cadre de gestion des agents contractuels

SÉANCE DU 5 NOVEMBRE 2024 DÉLIBÉRATIONS

- Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 25 juin 2024
- Approbation du budget rectificatif n° 2 de l'année 2024
- Approbation du budget initial de l'année 2025
- Autorisation de dépenses en application du décret GBCP
- Autorisation de dérogation aux taux de remboursement des indemnités de nuitées
- Contrôle interne comptable et financier

ÉTATS FINANCIERS

DONNÉES BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE 2024 (k€)

DÉPENSES	AE	CP
	Engagement	Décaissement
Personnel	18 059	18 059
Fonctionnement	6 532	6 453
Investissement	3 116	4 232
Total (k€)	27 706	28 744

Répartition des dépenses de personnel	
Titulaires civils	5 888
Militaires	3 378
Contractuels	8 458
Contrats aidés (apprentis)	70
Autres dépenses	266
Total (k€)	18 059

RECETTES	Encaissement
Subvention pour charge de service public	20 830
Autres financements	113
SCI	2 052
Ressources propres	3 777
Total (k€)	26 771

Répartition des dépenses de fonctionnement	
Pôles métiers	3 160
Support des pôles métiers	1 524
Dépenses liées au site du fort d'Ivry	1 768
Total (k€)	6 453

SOLDE BUDGÉTAIRE (k€)	-1 973
------------------------------	---------------

Répartition des dépenses d'investissement	
Plan d'équipement	519
Plateforme ImagesDéfense	239
Plan de sauvegarde et de numérisation	337
Récolement	94
Infrastructure immobilière	3 043
Total (k€)	4 232

ÉTATS FINANCIERS

DONNÉES COMPTABLES DE L'EXERCICE 2024 (k€)

CHARGES	
Personnel	18 098
Dotation provision CET	32
Fonctionnement	6 444
Charges calculées (hors CET)	2 698
Autres charges	1
Total (k€)	27 272

PRODUITS	
Subvention pour charge de service public	20 885
Autres subventions	5
Ressources propres	3 640
Production immobilisée	162
Produits calculés	474
Variation de stock	-1
Total (k€)	25 165

RÉSULTAT COMPTABLE (k€)	-2 107
--------------------------------	---------------

TABLEAU DE FINANCEMENT			
EMPLOIS		RESSOURCES	
Investissements	4 245	Capacité d'autofinancement	148
		Financement rattaché à des actifs	2 052
Total (k€)	4 245	Total (k€)	2 200
		Prélèvement sur fonds de roulement	2 045

STRUCTURE FINANCIÈRE AU 31/12/2024 (k€)	
Fonds de roulement	12 475
Besoin en fonds de roulement	216
Trésorerie	12 260

Répartition des ressources propres par activité	
Pôle de production audiovisuelle	2 025
Pôle du développement culturel et de la diffusion	507
Pôle des archives	9
École des métiers de l'image	647
Gestion des revues Défense	426
Divers	26
Total (k€)	3 640

Directeur de la publication : Laurent Veyssière, directeur de l'ECPAD
Coordination générale : Service de la communication ; Contrôleur de gestion
Conception graphique : Justine Ducros - www.justineducros.com
Impression : Pôle graphique de Paris

**Toute reproduction est interdite sans l'autorisation de l'éditeur.
Ne pas jeter sur la voie publique.**

Imprimé en France, juin 2025.

Couverture : Mitrailleurs du 14^e régiment de chasseurs à cheval, 1915.
© Attribuée à Jean-Baptiste Tournassoud/ECPAD/DÉFENSE.

**ÉTABLISSEMENT DE COMMUNICATION
ET DE PRODUCTION AUDIOVISUELLE DE LA DÉFENSE**
2 à 8 route du Fort, 94205 Ivry-sur-Seine CEDEX

Document édité par l'ECPAD – Juin 2025

